



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1977-1978

10 MAI 1978

**Projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1977 (1)**

— SECTEUR COMMUNICATIONS —

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE LA
POLITIQUE GENERALE
PAR **M. G. PAQUE**

(1) Voir Doc. 5-IV (1977-1978) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale a procédé à l'examen du projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1977 — Secteur Communications — au cours de sa séance du 25 avril 1978 (1).

Ce projet de décret n'a donné lieu à aucune observation de la part des membres de la commission.

VOTES

Le projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1977 — Secteur Communications — a été adopté à l'unanimité des membres présents, en application de l'article 17, § 1^{er}, du Règlement d'ordre intérieur du Conseil culturel, sous réserve de l'adoption par les Chambres dudit projet de loi.

La commission a décidé de faire confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,
G. PAQUE.

Le Président ff.,
M. REMACLE.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :
MM. Remacle (président ff.), Ducobu, Féaux, Herman, Leclercq, Risopoulos, Wathelet et Paque (rapporteur).
Ont assisté à la séance :
Un représentant du ministre des Communications,
Un représentant du ministre de la Santé publique et de la Famille,
Un représentant du ministre de l'Agriculture,
Un représentant du ministre de l'Education nationale,
Un représentant du secrétaire d'Etat à la Culture française.